

## AVIS

### **Aux étudiants de 2ème année master professionnel Calendrier de dépôts et des soutenances des PFE (Mai-Juin 2023)**

Il est porté à la connaissance des étudiants de 2ème année master professionnel (toutes spécialités confondues) que le dépôt et les soutenances des travaux de fin d'études doit être fait suivant le calendrier suivant :

<b>Spécialité</b>	<b>Dépôt électronique</b>	<b>Dépôt administratif</b>	<b>Lieu et horaire</b>
Master professionnel en EMP	Au plus tard <b>16</b> Mai à minuit	<b>17 - 18 - 19</b> Mai 2023	Bureau 105 (au RDC)  <b>9h → 14h</b>
Master professionnel en DRC			
Master professionnel en BAGP			
Master professionnel en Comptabilité	Au plus tard <b>24</b> Mai à minuit	<b>25-26</b> Mai 2023	
Master professionnel en FA			

<b>Spécialité</b>	<b>Dates des soutenances</b>
Master professionnel en EMP	<b>05-06-07</b> Juin 2023
Master professionnel en DRC	
Master professionnel en BAGP	
Master professionnel en Comptabilité	<b>19-20</b> Juin 2023
Master professionnel en FA	

**NB :** Le dépôt électronique ne concerne que les rapports des stages. Pour les plans d'affaires et les études de cas, l'étudiant doit déposer une version numérique sur CD le jour de dépôt administratif.

**Pour le dépôt administratif, les documents à déposer sont :**

**Stage** : - Rapport en 3 exemplaires

- Une copie de l'attestation de stage
- Fiche d'autorisation de dépôt signée par l'encadrant académique
- Fiche d'évaluation, cahier du stage et fiche de présence dûment remplis et signés par l'encadrant professionnel et académique.

**Plan d'affaires / étude de cas** :

- Rapport en 3 exemplaires
- Fiche d'autorisation de dépôt signée par l'encadrant académique

**NB : Aucun dépôt ne sera accepté hors délais.**



Director des Stages  
Fayçal BOUKAMCHA